ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

6e Circonscription de Paris - 8e Arrondissement

UNION DE LA MAJORITÉ



R.P.R. - P.R.

Maurice
COUVE de MURVILLE

Merci aux 10 502 électeurs qui ont apporté leurs voix le 12 mars à l'Union de la majorité.

Avec 46,59 % des suffrages exprimés, celle-ci est largement en tête pour le second tour. Il s'agit maintenant, dans l'épreuve finale, de poursuivre et de conclure.

Dans le 8ème arrondissement de Paris, comme dans toute la France, l'unité et la solidarité de la majorité sont indispensables pour assurer le succès.

C'est cette unité et cette solidarité que nous représentons et dont nous sommes seuls à avoir le droit de nous prévaloir.

Suppléant :

Marcel NORMAND

Avocat à la cour.



Aux électeurs de la circonscription de marquer leur volonté politique en confirmant les résultats du premier tour.

Ils contribueront ainsi au maintien d'une majorité qui, autour du Président de la République et du Gouvernement qu'il désignera, sera en mesure :

- **de continuer** à conduire les affaires de la France dans l'ordre et dans l'efficacité,

- **de poursuivre** le redressement économique dans la confiance et dans la liberté,

- **de promouvoir** le progrès social,

- **de maintenir** la dignité et l'autorité de notre pays dans le monde.

Il faut que le vote du 8ème arrondissement, du seul point de vue qui compte, celui, indissociable, du succès de la majorité et de l'intérêt national, soit véritablement exemplaire.

Imprimerie ROTOPRINT,

VU, LE CANDIDAT.